

Rencontres Antillaises de Diabétologie – édition 2022

La Batelière – Schoelcher, Martinique

15 Novembre 2022

Programme scientifique

Rencontres animées par **médecin endocrinologue**, et co-animées par une équipe pluridisciplinaire médicale et paramédicale.

Modérateur : Schmitz Mireille, infirmière et directeur Kéwalé.

07h45 à 08h45

Accueil des participants, émargement et distribution de la mallette pédagogique

Visite des stands lors du petit-déjeuner d'accueil

08h45 à 13h00

- **Diabète en métropole et outre-mer** : constats et mobilisation face aux chiffres publiés fin 2021 par Santé Publique France.
- **Surveillance et diabète** : comment prévenir les complications : la fréquence des examens recommandés est en baisse alors que seuls 52% des personnes diabétiques bénéficiaient déjà de 3 dosages d'HbA1c, indicateur essentiel pour le suivi de l'équilibre glycémique !
Comprendre le sens et liens des examens de suivi pour mieux les mettre en œuvre.
- **Diabète et HTA** : Quel lien, quel impact ? Préconisations sur la prise de la TA à domicile et en cabinet, quelles valeurs retenir, comment mettre en place l'automesure tensionnelle ?
- **Diabète et amputation** : hospitalisation pour amputation de membre inférieur : quand la Martinique occupe la 2^{ème} place en France après la Réunion. Le rôle important des professionnels de santé dans la prévention et l'éducation.
- **Plaies chroniques** : prévention et prise en charge des plaies ulcéreuses du patient diabétique

13h00 à 14h00

Cocktail déjeunatoire et visite des stands

14h00 à 16h45

- **Plaies du pied diabétique**
- **Traitement et Diabète** : quid du rein et du cœur.
- **Questions/réponses** : échanges avec les professionnels de santé

Informations et inscription : 09 74 77 11 00

SAS Kéwalé – Organisme de formation

RCS Annecy - SIREN 529 141 004 - APE 8559A

27 chemin des Morilles - Seynod - 74600 Annecy

www.kewale.fr - contact@kewale.fr - 09 74 77 11 00

« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 74 02691 74 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État »